

## Le notaire et ses obligations LCB-FT (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme)

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Tout public

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre une procédure interne LAB-FT conforme aux dispositions d'ordre public;
- Exécuter ses obligations de vigilance ;
- Déterminer le périmètre effectif de l'obligation déclarative ;
- Emettre une déclaration recevable auprès de TRACFIN.

### Programme :

---

#### Procédure interne LAB-FT au sein d'une étude notariale

- Désignation des acteurs de la lutte contre le blanchiment de capitaux au sein de l'étude (le déclarant LAB-FT, le correspondant LAB-FT, le responsable LAB-FT)
- Obligation de vigilance continue, personnalisée et proportionnelle au risque identifié :
- Risques encourus pour non-conformité de la procédure interne LAB-FT

#### Obligation déclarative du notaire auprès de TRACFIN

- Périmètre de la déclaration
- Conséquences de la déclaration sur l'opération projetée et la personne déclarée
- Conséquence de la déclaration sur la responsabilité du déclarant

- Risques encourus pour manquement à l'obligation déclarative

## Prérequis :

---

Aucun

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation